



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 février 2022

Objet de la délibération

**COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET
ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR**

Le vingt-quatre février deux mille vingt-deux à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept février deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Martine JOURDAIN à Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU .

Absent(s) :

Michèle DOLLÉ .

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Laure LE MARÉCHAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2022.02.010

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Julian PONDAVEN

Le Compte Administratif 2021 du Budget Annexe Réseau de Chaleur 2021 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Section	Prévisions	Réalizations		Résultat
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	321 546,22	174 639,99	331 194,58	156 554,59
Investissement	83 337,57	53 103,27	80 212,57	27 109,30
Total	404 883,79	227 743,26	411 407,15	183 663,89

Les dépenses de fonctionnement sont stables par rapport à 2020 (-980 €). Les recettes de fonctionnement (hors reprise des résultats 2020) progressent de 858.72 €.

Les dépenses d'investissement progressent avec l'acquisition d'un équipement de traitement des cendres, le reste est composé du remboursement du capital de l'emprunt et de l'amortissement de subventions.

Les recettes sont sensiblement les mêmes qu'en 2020 ; elles sont constituées de l'amortissement et du résultat 2020.

La section de fonctionnement se solde après reprise du résultat 2020 par un excédent de 156 554.59 €.

La section d'investissement se solde par un excédent de 27 109.30 € sans restes à réaliser.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 31 janvier 2022
Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 7 février 2022.
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le Compte Administratif 2021 du Budget Annexe de la chaufferie et du réseau de chaleur tel que présenté
- ➔ **AFFECTE** les résultats à leurs sections d'origine.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ